Ouestions orales

Est-ce que le directeur du Cabinet du premier ministre a confirmé à Washington que ce mécanisme, tel que prévu dans l'Accord, est inconstitutionnel selon la Loi américaine? Est-ce que les Américains ont proposé que ce mécanisme va maintenant relever du Président? Est-ce que cette situation n'est pas pire que si nous n'avions pas l'Accord commercial? Pourquoi le gouvernemenet du Canada nous demande-t-il d'approuver l'Accord immédiatement, dans une période de cinq jours, alors que les négociations sont en cours à Washington?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): À mon avis, monsieur le Président, la Chambre et tous les Canadiens connaissent la position du chef de l'opposition. L'opposition s'oppose à l'entente et elle continuera de s'y opposer, que nous en discutions pendant cinq, six, dix ou 20 jours.

Si vous le permettez, j'aimerais rappeler ce que le leader adjoint du gouvernement à la Chambre a offert aux partis d'opposition. Il leur a proposé cinq longues journées représentant 27 heures de débat, soit l'équivalent de neuf journées normales. Si les députés de l'opposition en veulent davantage, qu'ils nous le disent et nous tiendrons certainement compte de leurs voeux. Veulent-ils six jours, sept jours ou huit jours? Arrêtons-nous et négocions la chose. Nous sommes prêts à négocier.

Quant à l'autre aspect qu'il a signalé, le député sait que le gouvernement américain a apposé sa signature à cet accord. Il l'appuie et il a foi dans cet accord. C'est maintenant au tour du Congrès de le ratifier. On en est maintenant rendu à cette étape et nous sommes confiants que le Congrès va l'approuver le moment venu.

LA DÉFINITION DE SUBVENTIONS

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, si le vice-premier ministre a son idée faite en faveur de l'accord, nous avons nous-mêmes nos idées faites contre l'accord.

M. Darling: Dans ces conditions, mettons-nous à l'oeuvre.

M. Turner (Vancouver Quadra): Mettons-nous à l'oeuvre, comme dit le député de Parry Sound. Je tiens à lui dire et, par son entremise, au vice-premier ministre du Canada que les débats existent afin de permettre aux députés d'exprimer des points de vue à la Chambre des communes et d'aider les Canadiens à se faire une idée des différents sujets débatus. En l'occurrence, nous encourageons cette discussion et nous sommes on ne peut plus désireux d'y participer.

Le vice-premier ministre a déclaré que les Américains ont apposé leur signature à cet accord. Il n'en est rien.

M. Mazankowski: Pas eux, mais le gouvernement américain.

M. Turner (Vancouver Quadra): Pas du tout. Ils discutent encore de la question et ils ont encore la possibilité de négocier pendant cinq à sept ans la définition de subventions. Cette définition est en cours de négociation entre le Congrès et le Président aux fins de la législation américaine.

Je voudrais rappeler au vice-premier ministre qu'un important sénateur américain, Max Baucus, a déclaré que le Canada n'était pas au bout de ses peines. L'accord entre le Président et le Congrès tendant à mettre en oeuvre l'accord commercial du premier ministre avec les États-Unis ne met pas le Canada à l'abri de mesures unilatérales hostiles en matière de subventions, bien au contraire. Le premier ministre est maintenant sur le point d'obtenir exactement le contraire de ce qu'il a promis aux Canadiens, à savoir non pas un accès assuré au marché américain, mais bien une plus grande vulnérabilité face à des mesures unilatérales de la part des États-Unis en matière de subventions.

Pourquoi, dans ces circonstances, alors que l'accord est en cours de négociation entre les deux pays, que le Président et le Congrès en discutent encore et que nous ignorons toujours le contenu de la législation américaine, faut-il se presser d'adopter cet accord qui n'a même pas encore été conclu définitivement?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, l'honorable chef de l'opposition a parlé de la durée des négociations entre nos deux pays et du débat qui a lieu dans cette enceinte et dans tout le pays au sujet de l'Accord de libre-échange. S'il souhaite tant poursuivre le débat, qu'attend-il? Cessez de faire de l'obstruction systématique, d'avoir recours à des tactiques méprisables en matière de procédure et de lier les mains du Parlement. Nous voulons nous mettre au travail.

Je sais que le député ne souhaite peut-être pas travailler cet été. Nous sommes disposés à le faire. En effet, d'importantes mesures doivent être adoptées.

M. Turner (Vancouver Quadra): C'est parce que vous êtes incapable de vous occuper comme il se doit des travaux de la Chambre, un point c'est tout.

M. Mazankowski: Ce qui est en jeu en l'occurrence, c'est l'assurance que les principes de l'accord seront respectés par les deux...

M. Turner (Vancouver Quadra): Où est donc notre gouvernement laborieux ce matin?

M. Mazankowski: Monsieur le Président, ne laissez pas le chef de l'opposition commencer à parler des présences. Ne nous lançons pas sur cette voie, car nous pourrions faire de même.

Nous voulons être certains que les principes de l'accord qui a été négocié, seront respectés. Le groupe binational chargé de régler les différends est certes un facteur extrêmement important à cet égard. Nous avons exprimé certaines réserves au sujet de quelques secteurs. Les Américains les prennent en considération et nous sommes persuadés qu'on pourra apporter les mesures correctrices voulues, afin de faire en sorte que l'accord soit satisfaisant pour nous et dans l'intérêt de tous les Canadiens.

LES TRAVAUX PUBLICS

L'ALLÉGATION DE CORRUPTION

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre et a trait à l'administration du ministère des Travaux publics. Selon un article publié hier dans *Le Devoir*, l'ex-ministre des Travaux publics aurait exigé un pot-de-vin de 5 000 \$ de M. Glen Kealey, un organisateur progressiste conservateur